



# CAATFA

DIVISION DU  
PERSONNEL  
SCOLAIRE



INFORMATIONS SUR LES NÉGOCIATIONS POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL SCOLAIRE DES CAAT

## **Vous appelez « ça » liberté académique ?**

# **Les étudiants méritent ce qui a de mieux**

Le personnel scolaire des collèges doivent être en mesure ...et avoir le droit ... de créer et adapter leurs cours en fonction des besoins de leurs étudiants. C'est comme cela qu'on parvient à fournir une éducation de qualité ... et c'est aussi une des recommandations du Groupe de travail sur la charge de travail.

Tandis que de nombreux membres du personnel scolaire créent et adaptent leurs cours, ils n'ont pas le DROIT de le faire. Les collèges ont le droit d'imposer les programmes d'études et les méthodes d'évaluation des étudiants. Dans les faits, les professeurs des collèges peuvent se faire (et se font) dire comment enseigner et évaluer par des gestionnaires.

Ce n'est pas acceptable dans un réseau collégial moderne. En tant qu'éducateurs professionnels, le personnel scolaire des collèges devrait avoir le droit de déterminer quelles méthodes fonctionnent le mieux dans leurs salles de classe. Les experts en la matière ... le personnel scolaire ... sont les mieux placés pour savoir ce qui fonctionne pour leurs étudiants. Et le Groupe de travail sur la charge de travail est d'accord.

Votre équipe de négociation dit que vous êtes les experts lorsqu'il s'agit d'établir ce qui fonctionne dans les salles de classe. Nous avons demandé un langage contractuel dans la convention qui vous accorde ces droits. L'employeur a dit NON.

## **Le 10 février, défendez la qualité de l'éducation.**

## **Votez pour rejeter l'offre de l'employeur.**

DISTRIBUTION AUTORISÉE PAR TED MONTGOMERY, PRÉSIDENT, ET WARREN (SMOKEY) THOMAS, PRÉSIDENT DU SEFPO